

## Référentiel d'évaluation

Intitulé de la certification : <b>Le pilotage de la performance dans le secteur public (CP FFP)</b>		
Intitulé exact de la certification : <b>Le pilotage de la performance dans le secteur public (CP FFP)</b>		
<p>La nouvelle approche comptable et budgétaire portée par la LOLF en 2001 accélère l'ancrage du « pilotage de la performance » (circulaire interministérielle du 21 juin 2001 pour l'administration) dans les pratiques des entités publiques.</p> <p>Les contrôleurs de gestion et/ou aux collaborateurs œuvrant dans une cellule de pilotage de la performance dans le secteur public développent un « système de pilotage en vue d'améliorer le rapport entre les moyens engagés et soit l'activité développée, soit les résultats obtenus, dans le cadre déterminé par une démarche stratégique préalable ayant fixé des orientations ».</p> <p>Les activités du contrôleur de gestion dans le secteur public visent à apporter aux directions des conseils afin d' :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• améliorer la réflexion stratégique pour décliner les orientations fixées par l'Etat,</li> <li>• améliorer l'efficacité des processus,</li> <li>• optimiser l'allocation des moyens.</li> </ul>		
<b>Référentiel de compétences</b>	<b>Référentiel de certification</b>	
<b>Compétences</b>	<b>Critères</b>	<b>Modalités</b> 2 épreuves d'évaluation certificatives : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Questionnaires thématiques administrés en ligne (questions majoritairement ouvertes et succession d'exercices d'application). Durée = 3 heures</li> <li>• Soutenance d'un projet professionnel. Durée : 50 mn.</li> </ul>

Compétences	Critères	Indicateurs	Modalité d'évaluation
<b>C1</b> Analyser la fonction contrôle de gestion et son propre rôle dans une cellule de pilotage de la performance pour proposer une organisation visant la mise en œuvre d'un système de pilotage dans son établissement	<b>C1.1</b> Intégration des orientations stratégiques de l'organisation, ainsi que des objectifs et dispositifs de pilotage dans sa réflexion en vue d'apporter des conseils aux responsables d'activités/processus/établissement.	Indique les orientations de la COG en vigueur en matière de pilotage de la performance, le schéma directeur du CDG, les circulaires ministérielles, les CPG/CPOG, etc...	Soutenance du projet professionnel
	<b>C1.2</b> Identification de la place de la fonction contrôle de gestion dans l'établissement pour mettre en place un dispositif de pilotage de la performance ( <i>Connaît les disciplines périphériques du pilotage de la performance et leurs interactions, explique la place du pilotage de la performance dans l'établissement, connaît les différentes étapes pour mettre en place un système de pilotage de la performance, explique la différence entre efficacité et efficience</i> )	Score au questionnaire	Questionnaire (succession d'exercices d'application et d'analyse de situations)
	<b>C1.3</b> Repérage et/ou anticipation des évolutions environnementales et détection des facteurs de changement (organisation, outils, etc.), afin de les intégrer dans les dispositifs existants de pilotage de la performance.	Présente les évolutions (liées à l'organisation, la dématérialisation, les outils,...) qui affectent le pilotage de la performance	Soutenance du projet professionnel
	<b>C1.4</b> Identification des enjeux de la fonction « contrôle de gestion » et clarification avec la direction de l'établissement de sa place et rôle dans l'organisation.	Donne une définition précise de la fonction CDG et de ses grandes missions. Est capable de se positionner dans l'entité	Soutenance du projet professionnel
	<b>C1.5</b> Présentation des activités de la fonction CDG et des siennes en particulier afin de faciliter la mise en œuvre du dialogue de gestion au sein des organismes du secteur public et favoriser les échanges entre organisations.	Explique les activités de la fonction CDG et des siennes en particulier	Soutenance du projet professionnel

Compétences	Critères	Indicateurs	Modalité d'évaluation
<b>C2</b> Se positionner comme un acteur incontournable du pilotage de la performance, du dialogue de gestion pour favoriser leur mise en œuvre dans son établissement	<b>C2.1</b> Prise en compte de la stratégie et de l'organisation de la structure pour participer à la construction du système de pilotage de la performance.	Explique les grands axes de la stratégie de son entité Fait le lien entre orientations stratégiques et enjeux du projet présenté	Soutenance du projet professionnel
	<b>C2.2</b> Propositions d'actions visant l'amélioration du système de pilotage de la performance.	Propose des actions visant l'amélioration du système de pilotage de la performance dans son entité	Soutenance du projet professionnel
	<b>C2.3</b> Proposition de formalisation d'un dialogue de gestion	Présente concrètement l'organisation du dialogue de gestion dans le cadre de son environnement professionnel	Soutenance du projet professionnel
	<b>C2.4</b> Promotion de la culture du pilotage de la performance au sein des équipes.	Crée et mobilise des documents favorisant la compréhension, le dialogue de gestion au sein de son organisme	Soutenance du projet professionnel
<b>C3</b> Développer une communication pertinente pour faciliter la prise de décision du management et l'implication des collaborateurs dans l'amélioration de l'efficacité des processus de l'établissement	<b>C3.1</b> Transmission et échange des informations à l'écrit comme à l'oral de manière claire, argumentée et adaptée, en fonction des situations, des interlocuteurs et des supports utilisés.	Plante le décor en mettant à l'aise son auditoire et propose un plan d'intervention  Fait des transitions explicites entre les différentes parties de la présentation  S'exprime avec une élocution aisément compréhensible : prononciation, débit de parole  Pratique une écoute active en s'appuyant sur les propos de ses interlocuteurs et en respectant des temps de silence	Soutenance du projet professionnel

Compétences	Critères	Indicateurs	Modalité d'évaluation
		Manifeste des attitudes d'ouverture (verbale et non verbale) : questionnement, gestuelle, ton de la voix...	
	<b>C3.2</b> Mise en œuvre des techniques rédactionnelles en présentant des supports d'information structurés, visuels et synthétiques.	Présente des documents structurés, synthétiques, présentant une qualité de rédaction (syntaxe et orthographe, charte graphique de l'organisme respectée))	Soutenance du projet professionnel
<b>C4</b> Piloter ou co-piloter un projet et travailler en équipe au sein d'un même établissement et/ou en « inter établissements », « inter régions » afin de favoriser la mutualisation des moyens et améliorer l'adéquation des charges au regard des moyens consentis	<b>C4.1</b> Mise en œuvre des incontournables en matière de conduite de projet comme la rédaction d'un cahier des charges, une planification, une identification des acteurs et de leur rôle.	Etablit une planification du projet, une valorisation estimée du temps nécessaire par étape, Réserve le temps nécessaire à la réalisation du projet (organisation, contributeurs)	Soutenance du projet professionnel
	<b>C4.2</b> Travail en équipe afin de contribuer au renforcement de l'efficacité collective en proposant des groupes de travail, une répartition des tâches notamment.	Mobilise des ressources internes ou externes à son organisme (prise en compte du temps à investir et compte rendu des résultats)	Soutenance du projet professionnel
	<b>C4.3</b> Utilisation des systèmes d'informations de l'organisme / établissement pour apporter conseils aux managers dans le cadre de l'élaboration d'outils d'aide à la décision.	S'appuie sur l'existant (système d'information local, national, benchmark entre organismes)	Soutenance du projet professionnel
<b>C5</b> Mettre en œuvre des techniques et outils en adéquation avec les objectifs de développement du pilotage	<b>C5.1</b> Utilisation des fonctions avancées des outils techniques, bureautiques et des techniques de recherche et d'utilisation de la documentation, nécessaires à son activité.	Explique le choix des outils adaptés aux travaux qu'il réalise, les met en œuvre.  Mesure son propre niveau d'expertise au regard des outils à mettre en œuvre et le cas échéant	Soutenance du projet professionnel

Compétences	Critères	Indicateurs	Modalité d'évaluation
de la performance des activités, processus		s'appuie sur des ressources complémentaires pour faire faire	
	<b>C5.2</b> Utilisation des méthodes empruntées à la comptabilité analytique.	Score au questionnaire	Questionnaire (succession d'exercices d'application et d'analyse de situations)
	<b>C5.3</b> Utilisation des méthodes empruntées au contrôle de gestion sociale.	Score au questionnaire	Questionnaire (succession d'exercices d'application et d'analyse de situations)
	<b>C5.4</b> Utilisation des méthodes empruntées aux choix d'investissement.	Score au questionnaire	Questionnaire (succession d'exercices d'application et d'analyse de situations)
	<b>C5.5</b> Utilisation des méthodes empruntées à la construction et analyse de la consommation budgétaire.	Score au questionnaire	Questionnaire (succession d'exercices d'application et d'analyse de situations)
	<b>C5.6</b> Utilisation des méthodes empruntées à l'analyse statistique et aux techniques simples de prévisions.	Score au questionnaire	Questionnaire (succession d'exercices d'application et d'analyse de situations)
	<b>C5.7</b> Mobilisation des outils / méthodes de pilotage nécessaires à la conduite du projet.	Choisit la technique adaptée à la conduite de projet et la met en œuvre correctement	Soutenance du projet professionnel

A titre d'information, vous trouverez en pièce jointe, dans le document LVSN-Guide Pratique Jury.pdf, la grille sur laquelle s'appuie le jury pour partager l'appréciation de l'atteinte des critères de certification conduisant à la validation des compétences.